

**19 FEV. 2021**  
2A/2021/021006

Madame la Ministre de la Transition Écologique  
Direction Générale Énergie Climat  
Bureau des Ressources Énergétiques du Sous-Sol  
– BRESS (Tour Séquoia)  
92055 Paris La Défense CEDEX

Paris, le 17 février 2021

A l'attention de Monsieur Hoang BUI et Madame Armelle BALIAN

**Objet :** Notification de la mutation des permis « Combrailles-en-Marche » et « la Sioule »

Madame la Ministre,

Par deux courriers en date du 26 et 28 avril 2020, la société TLS Geothermics SAS a sollicité la prolongation de validité de deux permis exclusifs de recherches de gîtes géothermiques, respectivement pour les permis de « Combrailles-en-Marche » et de « la Sioule ».

Le 4 novembre 2020, vous avez pris deux arrêtés de mutation portant sur les permis dont la demande de prolongation est en cours d'instruction :

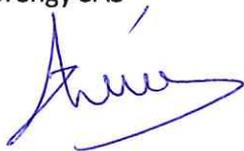
- S'agissant du permis de « Combrailles-en-Marche », l'arrêté du 4 novembre 2020 (NOR : TRER2028755A) autorise la mutation du permis exclusif de recherches de gîtes géothermiques à haute température aux sociétés TLS Geothermics SAS et Storengy SAS, conjointes et solidaires. Cette mutation concerne l'ensemble du périmètre tel que mentionné dans la lettre de demande de prolongation du permis exclusif de recherches du 26 avril 2020 ;
- S'agissant du permis de « la Sioule », l'arrêté du 4 novembre 2020 (NOR : TRER2028756A) autorise la mutation partielle du permis exclusif de recherches de gîtes géothermiques à haute température aux sociétés TLS Geothermics SAS et Storengy SAS et en modifie le périmètre. Il est complété par un arrêté du 12 novembre 2020 (NOR : TRER2031287A) qui vient corriger une coordonnée de l'arrêté du 4 novembre 2020.

Afin que ces mutations soient prises en compte dans la demande de prolongation, nous vous transmettons les pièces jointes suivantes, en version électronique (par l'intermédiaire du site melanissimo) :

- Les arrêtés de mutation du 4 novembre 2020 ainsi que l'arrêté rectificatif du 12 novembre 2020 ;
- Un extrait des capacités financières produites lors de la demande de mutation du [demande du 10/05/2019 complétée le 06/03/2020] pour les sociétés TLS Geothermics SAS et Storengy SAS.

Nous vous prions d'agr er, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distingu es.

C cile Pr evieu  
Pr sidente Ex cutive  
Storengy SAS



Mathieu Auxi tre  
Pr sident  
TLS Geothermics SAS



Emails-contacts des demandeurs :

*mathieu.auxietre@tls-geothermics.fr / sandra.moro@storengy.com*